

**NOUVEAU et URGENT**

Le vendredi 12 août 2022 à 8 h 00

## Organisation matérielle du BRM 1000 RCA

Vous pourrez trouver tous les documents de ce BRM 1000 RCA en cliquant sur le gros bouton rouge "BRM RCA 2022" de la page d'accueil du site RCA : <http://rc-anjou-asso.fr/> . Le parcours, le fichier "Liens Openrunner", le règlement, le bulletin d'engagement individuel et le "Road book détaillé".

Ce présent document est destiné à préciser l'organisation plus "matérielle" du brevet.

Différentes façons d'effectuer ce brevet :

**a) formule totalement libre :**

Le participant roule à la vitesse qu'il souhaite et gère lui-même sa restauration et son hébergement.

**b) formule "groupe" :**

Cette année, contrairement à 2019 et 2015, il n'y aura pas de " groupe 1 " proposé car je n'ai pas trouvé de personnes pour gérer ce groupe.

Le seul groupe proposé sera l'ex " groupe 2 " . Il sera encadré par moi-même sur tout le parcours et utilisera la quasi-totalité du délai imparti (75 h) pour réaliser le brevet à allure modérée. Ce groupe dînera à BLOND (km 245) le 1<sup>er</sup> soir (arrivée prévue vers 20 h). Puis il passera la nuit sur le vélo.

Le dîner du samedi soir et la nuit à l'hôtel se situeront à CLAMECY (km 625). Un départ très matinal le dimanche 14 permettra de rallier PARÇAY-MESLAY (Tours Nord) (km 885) pour y dîner et dormir à l'hôtel. Pour repartir très tôt vers Angers le lundi 15 août (heure maximale d'arrivée : 11 h ).

N'hésitez pas à me contacter si vous en ressentez le besoin.

À bientôt en Anjou.

Jean-Claude CHABIRAND (06 62 34 15 79 et [jc.chabirand@free.fr](mailto:jc.chabirand@free.fr) )

Voir page suivante le détail des prestations et le coupon de réservation

## Brevet de Randonneurs Mondiaux de 1000 km 2022

### PRESTATIONS (pour le **groupe**)

❖ Dîner du vendredi 12 août 2022 à BLOND (km 245)

Menu sportif : crudités variées ; viande blanche avec pâtes et haricots verts ; dessert ; café.

Tarif net vin compris : 20,00 €.

❖ Dîner du samedi 13 août, nuit du samedi 13 au dimanche 14 et petit-déjeuner du dimanche 14 à CLAMECY (km 625) à l'Hostellerie de la Poste.

Tarif net pour l'ensemble (y compris taxe de séjour) : 80,80 € par personne.

N.B. : Cet hôtel-restaurant est certes un peu cher, mais les hébergements sont très rares dans cette région et c'est un « 3 étoiles » (je n'ai pas eu le choix !). J'ai réservé 7 chambres « twin », c'est-à-dire à 2 lits pour une personne (par chambre). Les vélos seront garés en sécurité.

❖ Dîner du dimanche 14 août et nuit du dimanche 14 au lundi 15 à PARÇAY-MESLAY (Tours Nord) (km 885) :

Nous irons dîner sans réservation préalable dans un restaurant ou une pizzeria situé(e) dans la zone commerciale des hôtels envisagés.

L'hôtel « Première Classe » Tours-Nord devrait convenir pour la nuit. Le tarif pour 2 personnes y est intéressant. On peut y mettre les vélos dans les chambres sans passer par un hall (escalier extérieur). Idem pour un départ matinal. Mais bien sûr, chacun est libre d'aller dormir dans l'hôtel de son choix.

**Chacun devra s'occuper de sa propre réservation d'hôtel à Parçay-Meslay.**

✂ -----

### COUPON DE RÉSERVATION

NOM \_\_\_\_\_ PRENOM \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

MAIL \_\_\_\_\_ TEL PORTABLE : \_\_\_\_\_

FORMULE CHOISIE :            LIBRE            GROUPE            (entourer la formule choisie)

**Pour ceux qui souhaitent faire partie du groupe**, les prestations seront à régler sur place auprès des établissements sauf pour l'hôtel de Clamecy pour lequel je vous demande une caution de 50 €.

**Envoyer dès que possible ce coupon de réservation avec votre chèque de caution établi à mon ordre (rappel : le nombre de places est limité) à :**

Jean-Claude CHABIRAND, 13 Rue de l'Aumônerie 49080 BOUCHEMAINE  
([jc.chabirand@free.fr](mailto:jc.chabirand@free.fr) ou 06 62 34 15 79)

**N.B. :** Pensez aussi, si ce n'est pas déjà fait, à envoyer **votre bulletin d'engagement au BRM 1000** (disponible sur le site RCA) ; faire **2 chèques différents** : l'un pour la caution (à mon ordre), l'autre pour l'engagement (à l'ordre des Randonneurs Cyclos de l'Anjou).